

Envoi par courriel et par télécopie : 418 883-2555

Québec, le 7 janvier 2011

Monsieur Gaétan Patry
MRC de Bellechasse
100, rue Monseigneur Bilodeau
Saint-Lazare-de-Bellechasse (Québec) G0R 3J0

**Objet : Projet de parc éolien Massif du Sud
 Question complémentaire du 7 janvier 2011 (DQ9, n° 1 et 2)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet une question pour laquelle une réponse est attendue d'ici le 11 janvier prochain, compte tenu des travaux de la commission et de la deuxième partie de l'audience qui débutera le 24 janvier prochain consacrée à l'audition des mémoires.

1. Lors de la séance tenue le 14 décembre 2010 à 13h30 (DT2, p. 8), le représentant de la MRC de Bellechasse a souligné la volonté des municipalités d'assurer un meilleur contrôle financier compte tenu des difficultés qu'avait éprouvées la Société de gestion du parc régional du Massif-du-Sud. Veuillez déposer à la commission d'enquête, une copie de l'état des revenus et dépenses d'exploitation pour le Parc régional du Massif-du-Sud pour les années 2000 à 2010. Veuillez également indiquer le montant investi annuellement à même les budgets des MRC et des municipalités afin de combler le déficit d'exploitation du Parc régional du Massif-du-Sud.
2. À l'égard d'un parc régional, une MRC peut adopter divers règlements en relation avec ce dernier. Dans le cas du Parc régional du Massif-du-Sud, est-ce que des règlements ont été adoptés par votre MRC ? Dans l'affirmative, veuillez déposer une copie de ces derniers s'ils n'ont pas déjà fait l'objet d'un dépôt à la commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission